
Les représentations de La France dans les Conventions Nationales Acadiennes : une analyse assistée par HYPERBASE¹

Manon Laparra

Université de Paris X – Nanterre – France
manonlaparra@hotmail.com

ABSTRACT. This article presents a mythocritical research project of some of the numerous speeches given at Acadian National Congresses (Conventions Nationales Acadiennes) from 1881 to 1937. The analyses was done using HYPERBASE software. The goal is to understand how and why France is represented so frequently in the speeches and to determine the role these references play in nationalist Acadian discourse during the period.

The hypotheses of the research were tested using the great possibilities of the HYPERBASE program, using both its statistical and documentary functions.

KEYWORDS : Acadian National Conventions, representation, France, Ancien Régime, myth, origins, society, religion, education, French language

RÉSUMÉ. Le présent article vise à rendre compte d'une recherche mythocritique effectuée à l'aide du logiciel de traitement de données HYPERBASE sur une partie du vaste corpus des Conventions Nationales Acadiennes, de 1881 à 1937. Il s'agit de déterminer comment est représentée la France à l'intérieur des discours et pourquoi ces images sont-elles si présentes au sein des conventions. Quel rôle jouent les références à la France à l'intérieur des grands discours nationalistes ?

Les hypothèses de travail ainsi que leurs vérifications ont été accomplies grâce aux possibilités du logiciel, en exploitant les fonctions documentaires et statistiques.

MOTS-CLÉS : Conventions nationales acadiennes, France, Ancien Régime, représentation, sacré, mythe, origine, société, religion, éducation, langue française.

1. Introduction.

Cette étude vise à analyser les représentations de la France dans les discours et sermons des Conventions Nationales, premier corpus (à la fois politique et littéraire) à surgir au sein de la société acadienne, après plus d'un siècle de silence, ces « cent ans dans les bois » [MAILLET 81] qui ont suivi l'épisode tragique des déportation de 1755-1762. En effet, le lecteur des Conventions Nationales remarque aisément l'omniprésence des

¹ Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus vaste sur les liens existant entre la France, l'Acadie et les États-Unis d'Amérique, tels que l'on peut les percevoir dans la littérature acadienne, depuis ses origines jusqu'aux publications les plus contemporaines.

références à la France, dans un corpus pourtant vaste, tant par son volume que parce qu'il est étalé sur une période historique très longue. Il s'agit donc de déterminer avec précision ces références et de les analyser, en tenant compte de leur évolution tout au long des différentes conventions, puis, dans un deuxième temps d'en déduire un schéma des représentations de la France et de leur rôle dans les discours. Le présent article propose de démontrer comment la première étape du travail a pu être effectuée rapidement et sans difficulté à l'aide du logiciel de traitement de données HYPERBASE, et a permis de dégager des axes de réflexion pertinents. (LAPARRA 02).

Nous proposons donc de présenter rapidement le corpus des Conventions Nationales et l'intérêt de l'utilisation d'HYPERBASE, avant de sélectionner quelques exemples significatifs de notre recherche informatisée. Nous signalerons aussi, au fur et à mesure, les pistes de travail que nous avons déduites de nos résultats et qui nous ont permis de pousser plus loin notre réflexion.

2. Les Conventions Nationales acadiennes.

La petite colonie française installée depuis le début du XVII^{ème} siècle sur les côtes maritimes de ce nouveau continent que représente l'Amérique du Nord voit son installation menacée dès la fin du siècle, à travers les conflits successifs entre la France et le Royaume-Uni qui se partagent le territoire et se battent pour une suprématie, synonyme de richesse économique. Avec le traité d'Utrecht, signé en 1713, qui marque la victoire britannique, la position de cette communauté acadienne devient de plus en plus périlleuse, jusqu'à s'avérer finalement impossible : l'automne 1755 marque le début d'une période noire qui se prolongera pendant presque une décennie et voit l'anéantissement total de la colonie, à travers une déportation systématique de la population, l'incendie des villages, la confiscation des terres, le pillage des biens.

Après presque un siècle de silence et de dispersion, les Acadiens sortent de leur isolement et se mettent en devoir de définir à nouveau les constituantes de leur identité pour mieux affirmer leur existence en tant que peuple et nation. De ce désir, naît une série de congrès, journées d'échange et de réflexion auxquelles l'élite politique et cléricale, comme la population acadienne, sont appelées à participer, par des allocutions ou par la simple manifestation de leur présence. La première de ces conventions eut lieu à Memramcook en 1881 et fut suivie par de nombreuses autres à échéances régulières : Miscouche en 1884, Pointe-de-l'Eglise en 1890, Arichat en 1900, Caraquet en 1905, Saint Basile, Grand-Pré, Moncton, etc.

3. L'intérêt du logiciel HYPERBASE.

Les conventions n'ont été que partiellement publiées dans *Les Conventions nationales, volume 1* [ROBIDOUX 07] qui ne fut jamais suivi d'un second et ne comprend que les trois premières rencontres (Memramcook, Miscouche et Pointe-de-l'Eglise). Pour consulter les textes des Conventions, il faut se référer aux archives des journaux de

l'époque et reconstituer le fil des discours rapportés à travers les différents numéros, ce qui pose un certain nombre de problèmes.

De plus, le corpus est fort important : à titre d'exemple, la première convention ne compte pas moins de 26 discours, et certains orateurs pouvaient parler pendant plusieurs heures... On comprend alors que sans l'utilisation d'un logiciel comme HYPERBASE, il est difficile d'envisager un étude de ce genre, à moins d'y consacrer des années de recherche et de lecture. HYPERBASE permet un accès ordonné aux textes, classés par conventions, et ses multiples fonctions statistiques et documentaires permettent au chercheur de vérifier les résultats avec aisance.

En tout, neuf conventions ont été traitées par HYPERBASE², à savoir celles de Memramcook (1881), Miscouche (1884), Pointe-de-l'Eglise (1890), Arichat (1900), Caraquet (1905), Saint Basile (1908), Grand-Pré (1921), Moncton (1927), Memramcook (1937). Il manque les discours de la Convention de Tignish (1913) dont les comptes-rendus journalistiques, faits par le journal *L'Impartial*, ont été brûlés.

4. Premiers pas avec HYPERBASE : les fonctions statistiques.

Afin de vérifier d'entrée de jeu la validité du sujet proposé et aussi pour comprendre de façon plus claire l'importance des références à la France, nous avons lancé une recherche contextuelle du terme « France ». Le logiciel indiquant 109 occurrences de ce seul mot, nous avons procédé à une recherche thématique, consistant à faire apparaître la liste des mots qui se retrouvent le plus souvent en rapport avec ce premier terme. Il s'agit de voir l'environnement du terme, de comprendre comment il est qualifié. (**figure 1**)

² Le travail de collecte des textes, de lecture et de transcription a été effectué par Chantal Richard, Université de Moncton et Manon Laparra, Université de Paris X, Nanterre. L'installation sur HYPERBASE a été effectuée par Chantal Richard au Laboratoire d'Analyse de Données Textuelles de l'Université de Moncton.

C:\HYPERBAS\CNA.EXE

Retour

Environnement d'un mot (ou groupe de mots)

Cliquer sur un mot pour voir les contextes

seuil

Sommaire

écart	corpus	texte	mot	HIERARCHIQUE	écart	corpus	texte	mot	ALPHABETIQUE
47.58	109	111	FRANCE		2.51	323	25	ACADIE	
8.99	35	13	VIEILLE		4.73	7	3	AÎNÉE	
8.72	9	6	ROIS		8.28	7	5	ALLEMAGNE	
8.28	7	5	ALLEMAGNE		2.17	42	5	AMÉRIQUE	
7.90	5	4	LYS		4.77	17	5	ANCIENNE	
7.74	3	3	QUITTÈRENT		6.75	40	11	ANGLETERRE	
7.17	21	8	LOUIS		5.20	6	3	ARCHIVES	
6.91	88	18	NOUVELLE		2.72	34	5	ATTACHEMENT	
6.75	40	11	ANGLETERRE		3.03	73	9	AVAIENT	
6.00	12	5	LAISSÉ		2.20	80	8	AVANT	
5.80	5	3	SUBLIMES		5.80	5	3	BRETAGNE	
5.80	5	3	MEURT		2.35	146	13	CANADA	
5.80	5	3	FLOTTER		4.46	141	18	CANADIENS	
5.80	5	3	DEMEURÉS		3.75	10	3	CATHOLICISME	
5.80	5	3	BRETAGNE		3.87	123	15	CATHOLIQUE	
5.77	29	8	IRLANDAIS		2.74	24	4	CHOISIR	
5.59	76	14	DRAPEAU		2.54	26	4	CHRÉTIENNE	
5.48	38	9	CROIX		4.80	23	6	CHRÉTIENS	
5.30	26	7	COLONIES		3.40	45	7	CHRIST	
5.20	6	3	ARCHIVES		2.97	31	5	COLONIE	
5.16	4624	295	LA		5.30	26	7	COLONIES	
4.82	286	31	FRANÇAIS		4.10	45	8	COLONS	
4.80	23	6	CHRÉTIENS		2.26	19	3	CONTINENT	
4.77	17	5	ANCIENNE		2.15	20	3	COUVENTS	
4.73	7	3	ÉCRIVAIN		5.48	38	9	CROIX	
4.73	7	3	AÎNÉE		5.80	5	3	DEMEURÉS	
4.46	141	18	CANADIENS		4.18	44	8	DESCENDANTS	
4.40	13	4	VÉCU		2.26	19	3	DÉVOUÉS	
4.18	44	8	DESCENDANTS		2.13	31	4	DISAIT	
4.18	14	4	ROYAUME		3.10	13	3	DISPERSÉS	
4.16	162	19	ÉTAIT		3.29	12	3	DISTANCE	
4.14	36	7	LUTTES		3.75	10	3	DITES	
4.14	28	6	ÉTABLIR		3.29	12	3	DOUX	
4.10	45	8	COLONS		5.59	76	14	DRAPEAU	
4.03	75	11	PREMIERS		4.73	7	3	ÉCRIVAIN	

Terminé (8 occurrences)

Figure 1. Environnement du « mot » France.

La liste permet de déduire deux pôles de travail intéressants, d'une part, la très grande proximité de « France » avec les termes « vieille » et « rois » (voir l'écart réduit des mots) et d'autre part, le regroupement possible de la majorité des termes en trois champs isotopiques, en trois constellations de mots. Ces derniers sont l'éducation, le patriotisme, la religion. Cette liste a été vérifiée et complétée, grâce à des recherches similaires avec les fonctions initiales des termes « français- » et « franco- », ce qui permet d'obtenir les environnements de tous les substantifs et adjectifs liés au concept de « France ».

A partir des constellations obtenues, nous avons créé une liste épurée de tout le vocabulaire non pertinent au profit des termes ayant une place dans l'une des trois isotopies. En croisant cette nouvelle liste avec les différentes Conventions, nous avons obtenu un tableau des contingences (**figure 2**) qui permet d'observer à la fois la fréquence et l'évolution des termes au sein des discours.

	MEM1	MISC	Pte	ARIC	CÀRA	StBa	GPRE	MTON	MEM2		
français	65	11	6	41	50	60	14	20	19	,	286 français
française	24	6	7	20	11	16	9	17	18	,	128 française
françaises	2	0	1	6	2	3	2	1	5	,	22 françaises
france	34	7	4	11	6	26	1	9	11	,	109 france
langue	30	17	13	55	54	31	17	19	22	,	258 langue
écoles	19	0	1	20	18	12	9	2	7	,	88 écoles
enseigné	0	0	1	5	3	3	1	0	0	,	13 enseigné
alliance	2	0	0	2	0	1	1	0	0	,	6 alliance
drapeau	11	33	8	3	2	15	3	0	1	,	76 drapeau
nouvelle	21	1	11	8	13	18	4	6	6	,	88 nouvelle
vieille	11	3	4	4	3	4	2	1	3	,	35 vieille
flotter	1	1	0	1	0	2	0	0	0	,	5 flotter
instituteurs	6	1	0	16	3	1	1	2	0	,	30 instituteurs
catholique	12	1	10	2	8	21	20	14	35	,	123 catholique
enseignemen	19	0	0	15	14	6	6	5	10	,	75 enseignement
tricolore	1	5	0	0	0	0	0	0	1	,	7 tricolore
rois	2	0	0	1	1	2	1	0	2	,	9 rois
louis	12	2	1	1	1	1	1	1	1	,	21 louis
conservez	7	1	0	0	0	0	0	0	0	,	8 conservez
nouveau	11	6	7	7	14	13	8	8	6	,	80 nouveau
établi	1	0	1	2	4	3	0	2	1	,	14 établi
perdus	1	0	0	0	8	2	0	0	0	,	11 perdus
école	11	0	0	6	3	4	2	2	15	,	43 école
foi	24	21	16	22	22	42	19	10	33	,	209 foi
saint	124	7	6	3	13	29	4	4	9	,	199 saint
écrivain	0	0	1	0	0	2	0	4	0	,	7 écrivain
livres	0	0	0	7	3	6	2	0	1	,	19 livres
acadiens	150	19	26	26	42	89	43	32	39	,	466 acadiens
académie	4	0	0	1	0	0	0	3	0	,	8 académie
origine	23	2	1	3	3	16	2	2	3	,	55 origine
colonie	7	5	4	1	1	8	1	1	3	,	31 colonie

Figure 2. Tableau de contingence de la liste de mot par convention.

Il est visible que certains mots sont présents unilatéralement au sein des conventions : on distingue notamment les termes « langue », « catholique », « enseignement », « foi », « acadiens » etc. On voit déjà, alors, se dessiner les structures des allocutions, autour des piliers idéologiques que sont la foi catholique, la langue française, l'éducation. La recherche complémentaire que nous effectuerons par la suite à l'aide des fonctions documentaires d'HYPERBASE, aménageant un accès direct au texte, permettra la vérification systématique et l'affinement de cette direction générale.

L'étape suivant la construction du tableau de contingences consiste à demander au logiciel l'analyse factorielle de correspondances (AFC), qui est représentée par un graphique qui permet de visualiser les termes selon leur rapport de proximité les uns avec les autres. (**figure 3**)

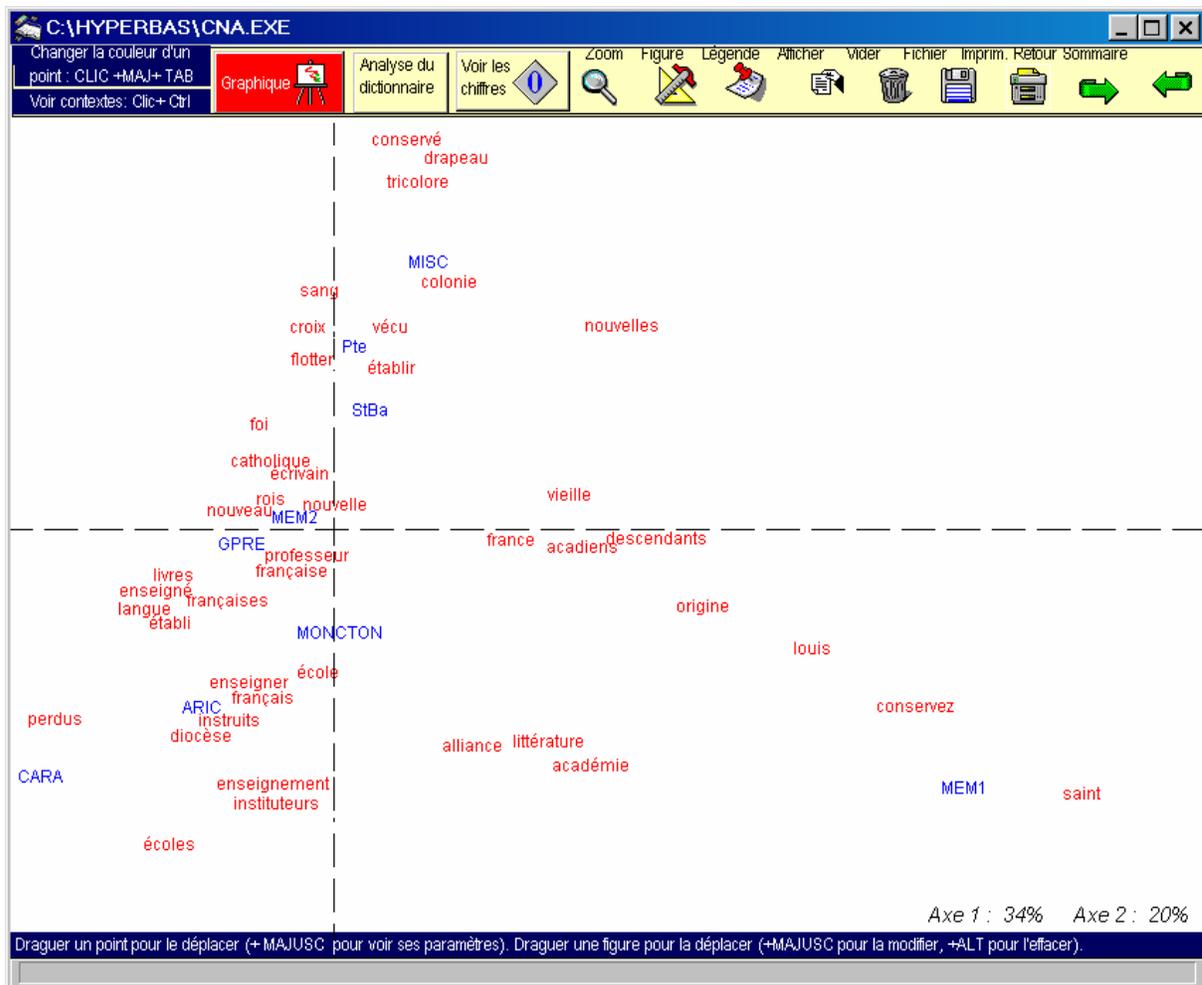


Figure 3. AFC de la liste de mots par convention.

Si l'on considère l'AFC selon le premier axe, horizontal, qui représente 34% des informations, on observe facilement une partition des conventions en deux groupes, d'un côté, celles de Memramcook 2 (1937), Grand-Pré, Moncton, Arichat, et Caraquet, de l'autre, celles de Miscouche, Pointe-de-l'Église, Saint Basile et Memramcook 1 (1881). Les conventions du premier groupe sont centrées davantage sur une image de la France associée à l'éducation, alors que les Conventions du deuxième groupe traitent plus fortement d'une image de la France en lien avec le patriotisme et l'attachement aux origines. Remarquons notamment, l'adjectif « vieille » toujours présent à côté du mot « France » et les termes « acadiens » et « descendants » situés à proximité. Les Acadiens se définissent par la filiation, comme des fils d'une France ancienne, non pas nation mais royaume, une France d'avant la Révolution. Bien sûr, tout l'enjeu de la recherche assistée par HYPERBASE consiste à vérifier et à appuyer ce constat, mais il est intéressant d'ores et déjà, d'en remarquer la visibilité dans l'AFC.

Il faut noter, enfin, la distribution diffuse des termes faisant partie de notre troisième constellation isotopique, à savoir ceux ayant une connotation religieuse. Ce phénomène nullement surprenant est facilement explicable compte tenu de la présence massive de

membres du clergé parmi les orateurs, à quoi il faut encore ajouter le fait que plusieurs des discours (et non les moins longs) sont en fait des sermons délivrés lors de la messe d'ouverture des Conventions.

5. Établissement des axes d'étude.

Ainsi, le logiciel HYPERBASE permet, très rapidement, de dégager des hypothèses de travail, à l'intérieur de corpus très vastes et ne présentant aucune structure formelle, puisqu'il ne s'agit que d'une recollection de discours prononcés par divers auteurs et sur plusieurs années.

Trois problématiques apparaissent de façon récurrente dans les Conventions Nationales, en rapport avec la perception de la France :

5.1 La France comme « fille aînée de l'Église »

Nous reprenons ici une expression tirée du corpus, et qui place la France dans une perception religieuse. La France est présente dans les Conventions en tant qu'elle permet de consolider l'attachement de la communauté acadienne à la religion catholique romaine. Il faut peut-être ici rappeler l'importance du clergé parmi l'élite acadienne de l'époque et bien sûr, au sein des Conventions Nationales.

5.2 La France dans son rôle d'éducatrice

Il s'agit de traiter la France en rapport à la culture et à la langue françaises (elle est souvent définie comme la « mère patrie » de l'Acadie), mais aussi comme « civilisatrice », un terme propre au lyrisme et aux concepts du XIX^{ème} siècle, c'est-à-dire une France conquérante et colonisatrice. Si les Acadiens se définissent comme fils de cette France, c'est pour mieux se définir comme un peuple colonisateur qui apporte éducation, culture et foi sur le continent nord-américain.

5.3 La France comme garantie d'une origine commune.

Voilà un dernier axe de travail un peu plus complexe, au sens où la recherche sur HYPERBASE demande à être éclairée et complétée par une démarche mythocritique (et mythanalytique, si l'on considère que le corpus est à la fois littéraire et politique, donc ayant un rôle socio-historique direct à jouer). Cette dernière hypothèse s'appuie sur les deux précédentes, à savoir la notion de sacré d'une part et celle d'une France « mère patrie » de l'autre : il s'agit de déterminer dans quelle mesure les références à la France permettent d'établir les fondements culturels et sociaux communs nécessaires à la constitution d'une communauté acadienne distincte.

6. Utilisation des fonctions documentaires.

En règle générale, à cette étape de la recherche, nous utilisons surtout les fonctions documentaires, qui permettent de naviguer aisément et de manière précise dans les textes, à travers les fonctions concordances et contextes, qui fournissent l'environnement plus ou moins resserré (ligne, paragraphe) d'un mot ou d'une expression. Elles présentent l'avantage d'un accès direct et constant au texte d'étude, ce qui permet si nécessaire, une ultime vérification des résultats obtenus.

Nous ne pouvons, dans l'espace qui nous est imparti ici, reprendre de façon exhaustive l'ensemble des démarches que nous avons effectuées afin d'analyser notre corpus informatisé. Nous nous contenterons donc d'en donner quelques exemples, en privilégiant le dernier axe d'étude que nous avons signalé, celui-ci présentant l'avantage d'unifier les deux autres. Ainsi, nous proposons d'admettre la vérification des deux constellations que nous avons discernées, à savoir la France représentée sous un axe religieux d'une part, et comme éducatrice d'autre part. De plus, au cours de nos recherches, une démonstration parallèle a pu être effectuée, celle de la vision constante d'une France de l'Ancien Régime, selon des représentations passéistes qui ne considèrent l'ancien *royaume* que jusqu'à la Révolution de 1789 et condamnent unanimement (quel que soit l'orateur) les ravages du régime de terreur qui s'ensuivit et la débauche d'une nation païenne qui a renié Dieu et son Eglise.

Dès lors, la problématique majeure qu'il reste à résoudre est la suivante : la France est-elle hissée au rang de mythe à travers les représentations qui en sont faites dans les discours des Conventions Nationales ?

Nous entendons bien sûr le terme de mythe dans son sens mythocritique, c'est-à-dire non pas comme une fable, ou un discours faux, mais comme un récit vrai, racontant l'origine des choses, les fondant dans un temps primordial, sacré qui leur confère leur permanence et leur raison d'être. Afin de ne pas surcharger cet article, nous proposons de citer simplement ici la définition du mythe telle que notée par Mircea Eliade dans *Aspects du mythe* (Paris, Gallimard, 1963) :

D'une façon générale, on peut dire que le mythe (...) 1°/ constitue l'Histoire des actes des Êtres Surnaturels, 2°/ que cette Histoire est considérée absolument vraie (parce qu'elle se rapporte à des réalités) et sacrée (parce qu'elle est l'œuvre des Êtres Surnaturels), 3°/ que le mythe se rapporte toujours à une création, il raconte comment quelque chose est venu à l'existence (...) 4°/ qu'en connaissant le mythe, on connaît l'origine des choses. [ÉLIADE 63]

L'histoire de la France, telle qu'elle est représentée dans les Conventions Nationales, sert-elle de fondement mythique à la société acadienne d'après la Déportation de 1755 ? Les Français qui sont venus fonder l'Acadie au début du dix-septième siècle sont-ils considérés comme des « êtres surnaturels », des personnages héroïques (au sens grec de demi-dieu) par les orateurs ? Enfin, les discours transmettent-ils la notion de sacré

associée à cette fondation, qui, seule, permet de qualifier avec certitude le processus de mythification effectué à travers les images données de la France ?

Enfin, dernière question – et non des moindres – comment procéder à une telle recherche à l'aide d'HYPERBASE ?

Nous avons établi une liste de mots (ou de débuts de mots – recherche par « initial ») étant susceptibles de signaler la construction du mythe à l'intérieur des discours (idéal-, saint, sanct-, héros, héroï-, sacré, sacr-, origin-, mission-, mater-, etc.) et grâce auxquels nous avons pu repérer les termes qui s'y rapportent et leurs contextes (fonctions « concordances » et « contextes » du logiciel). Il s'agit là d'une recherche très minutieuse, puisqu'elle exige de savoir non seulement si les termes sont présents, mais aussi, et surtout, comment ils sont traités, dans quel contexte ils évoluent, afin de déterminer s'ils ont un rapport avec le mythe ou non. Cette dernière étape de travail ne peut être exécutée qu'à l'œil nu (nous atteignons une limite de la machine !) mais est tout à fait envisageable, le corpus étant considérablement réduit.

Proposons l'exemple des contextes du mot « héros » : (figure 4)

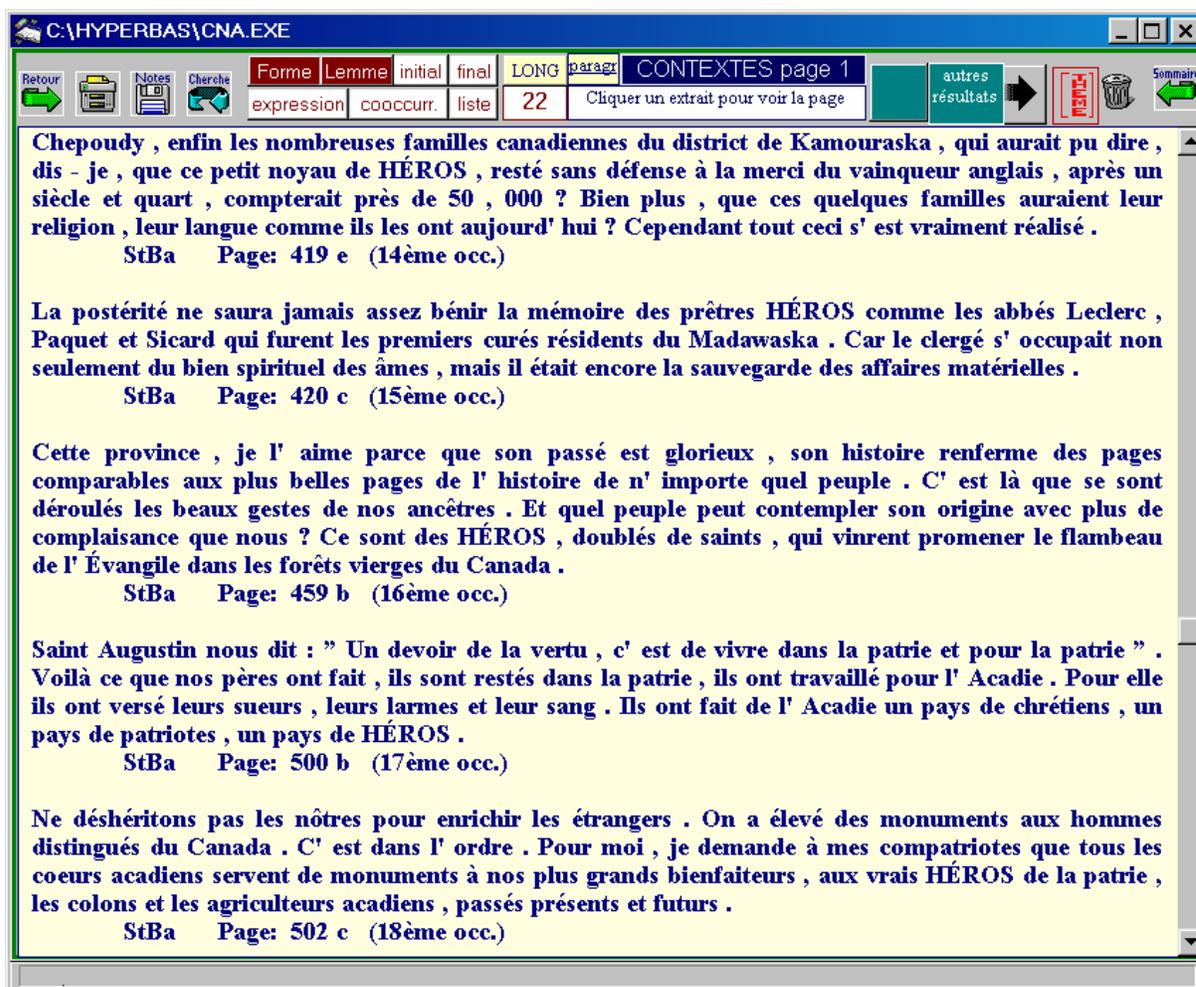


Figure 4. Extrait des contextes du mot « héros ».

La figure incluse ici donne à voir un extrait des contextes nombreux du seul terme (on en compte 22, et 54 pour la recherche par « initial » comprenant des termes comme héroïne, héroïnes, héroïque, héroïsme, etc.). Une lecture rapide des paragraphes permet de vérifier que tous sont significatifs d'une certaine idée de la fondation acadienne comme étant surnaturelle, mythique. Les premiers colons sont devenus des héros, au sens étymologique du terme. Citons un passage de la convention de Saint Basile révélateur :

« Et quel peuple, déclame l'orateur, peut contempler son origine avec plus de complaisance que nous ? Ce sont des héros, doublés de saints, qui vinrent promener le flambeau de l'Évangile dans les forêts vierges du Canada.

L'épée d'une main, la croix de l'autre, voulant jeter dans les esprits la lumière de la foi, et allumer dans les cœurs le feu sacré de l'amour du vrai Dieu, ils ne cessèrent de donner l'exemple de toutes les vertus civiles et morales, et ils donnèrent à la France tout un continent qui aujourd'hui joue le rôle prédominant dans l'histoire du monde. »

Ici, le processus de mythification est visible à fleur de texte : d'une part, il faut remarquer l'abondance des références religieuses et notamment la métaphore de Saint Georges tuant le dragon « l'épée d'une main, la croix de l'autre », grand classique pictural de l'art chrétien (catholique autant qu'orthodoxe), d'autre part, il faut noter l'amplification stylistique du récit qui fait de la modeste colonie des origines, « tout un continent », élargissement redoublé encore par la redondance de l'adjectif « tout » et le choix des qualificatifs. Enfin, que dire de l'expression « contempler son origine » ? N'est-ce pas là le rôle fondamental du récit mythique dans l'élaboration du discours social ?

Prenons un autre exemple permettant encore de vérifier notre hypothèse : **(figure 5)**

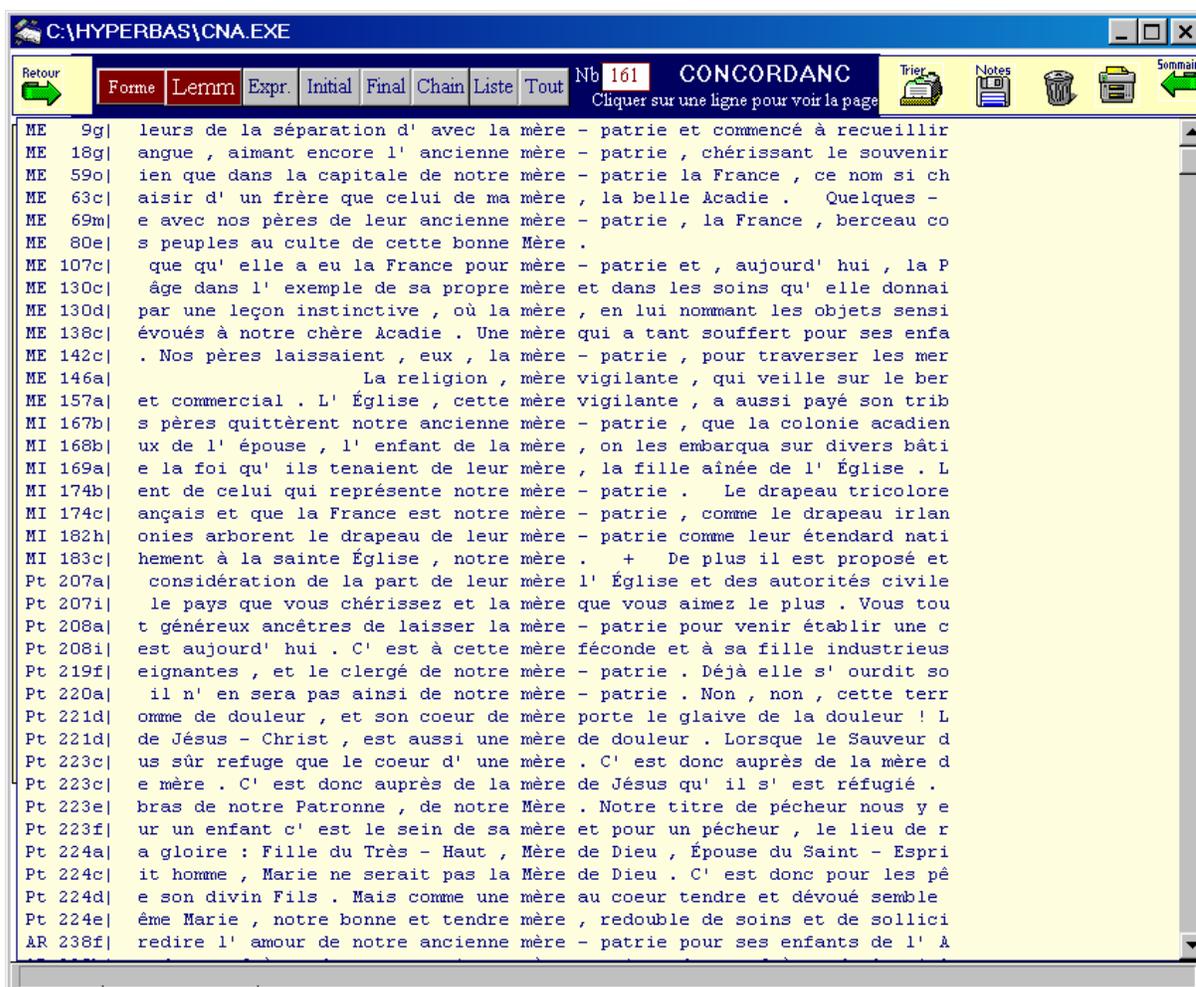


Figure 5. Extrait de la liste des concordances du mot « mère »

La figure présente la liste des concordances du mot « mère », un terme extrêmement fréquent dans les discours des conventions (le logiciel indique 161 occurrences). Il est facile de constater avec HYPERBASE que le terme se rapporte le plus souvent à l'expression « mère-patrie », et quand ce n'est pas le cas, il s'agit de qualifier la Vierge Marie, « mère de Dieu ». En règle générale, les termes ayant pour préfixe « mater- », tels que maternité, maternelle, Mater Dei, etc. apparaissent largement dans les discours. Parmi tant d'autres occurrences, on en relève 48 qui sont pertinentes ; « mère » comme « patrie » indiquent l'origine, à deux niveaux, l'un individuel, l'autre collectif, social. Un troisième se dessine en filigrane, derrière le texte, celui de la matrice, la *mater* justement, image que l'on retrouve invariablement dans les récits cosmogoniques, tels que les rapportent Claude Lévi-Strauss ou Mircea Eliade et qui assurent les fondements imaginaires de la société à laquelle ils se rapportent. Ainsi, la notion de sacré vient doubler celle d'origine, garantissant à la collectivité une pérennité dans le temps et l'espace. De ce point de vue, la Vierge Marie, « mère de Dieu, mère du monde » comme l'indique le catéchisme de l'Église catholique romaine, constitue une figure prédominante au sein de la société acadienne : un des orateurs des Conventions déclare que « Louis XIII venait de faire vœu de consacrer sa personne, ses sujets et son royaume à Marie, à la

reine de l'Assomption (...) c'est sous l'inspiration de Marie que nos pères ont passé l'océan et se sont emparés du sol [acadien] ». Ainsi, le lien à la France catholique, dédiée à la Vierge n'est intéressant que parce qu'il permet de fonder, au niveau du sacré (dans le mythe donc), la colonie outre-Atlantique : sainte patronne de l'Acadie, qui pourrait mieux garantir l'origine sacrée que la figure mariale ?

De plus, si nous considérons l'évolution de ces termes relatifs à la construction de la France comme mythe fondateur de la société acadienne, les graphiques des différents termes par rapport aux Conventions de 1881 jusqu'à 1937 indiquent clairement une forte concentration des occurrences dans le premier congrès (Memramcook, 1881), ainsi que dans les discours de la convention de Saint Basile (1908). Entre les deux, les termes ne sont plus prédominants et présentent même une courbe négative significative (puisque'elle franchit le seuil indiqué par le logiciel) : les orateurs s'attachent à d'autres sujets, l'éducation, l'émigration, l'agriculture, etc. Nul hasard donc si la question de l'origine de l'Acadie, sa fondation, est traitée avec tant d'importance dans la première convention : à une époque où rien n'est moins reconnu, moins assuré, que l'existence d'une communauté acadienne, il est nécessaire d'en codifier l'origine, d'en justifier la venue au monde. Or, « le sacré est. Son existence absolue et auto-référente offre un point fixe. Il s'oppose au néant et constitue à lui-même sa propre justification » écrit Mircea Eliade dans *Le mythe de l'éternel retour* [ÉLIADE 69]. Si les orateurs font appel à la France, c'est bien pour fonder la société acadienne, pour l'ancrer rituellement – religieusement – dans un espace et un temps sacrés, c'est-à-dire hors de l'histoire et de ses contingences. A nouveau, en 1908, les discours présentent ce champ isotopique caractéristique du mythe ; comme si, à l'aube du vingtième siècle, l'élite acadienne ressentait la nécessité de réaffirmer la présence d'une communauté distincte au sein d'un immense Etat canadien.

(figure 6)

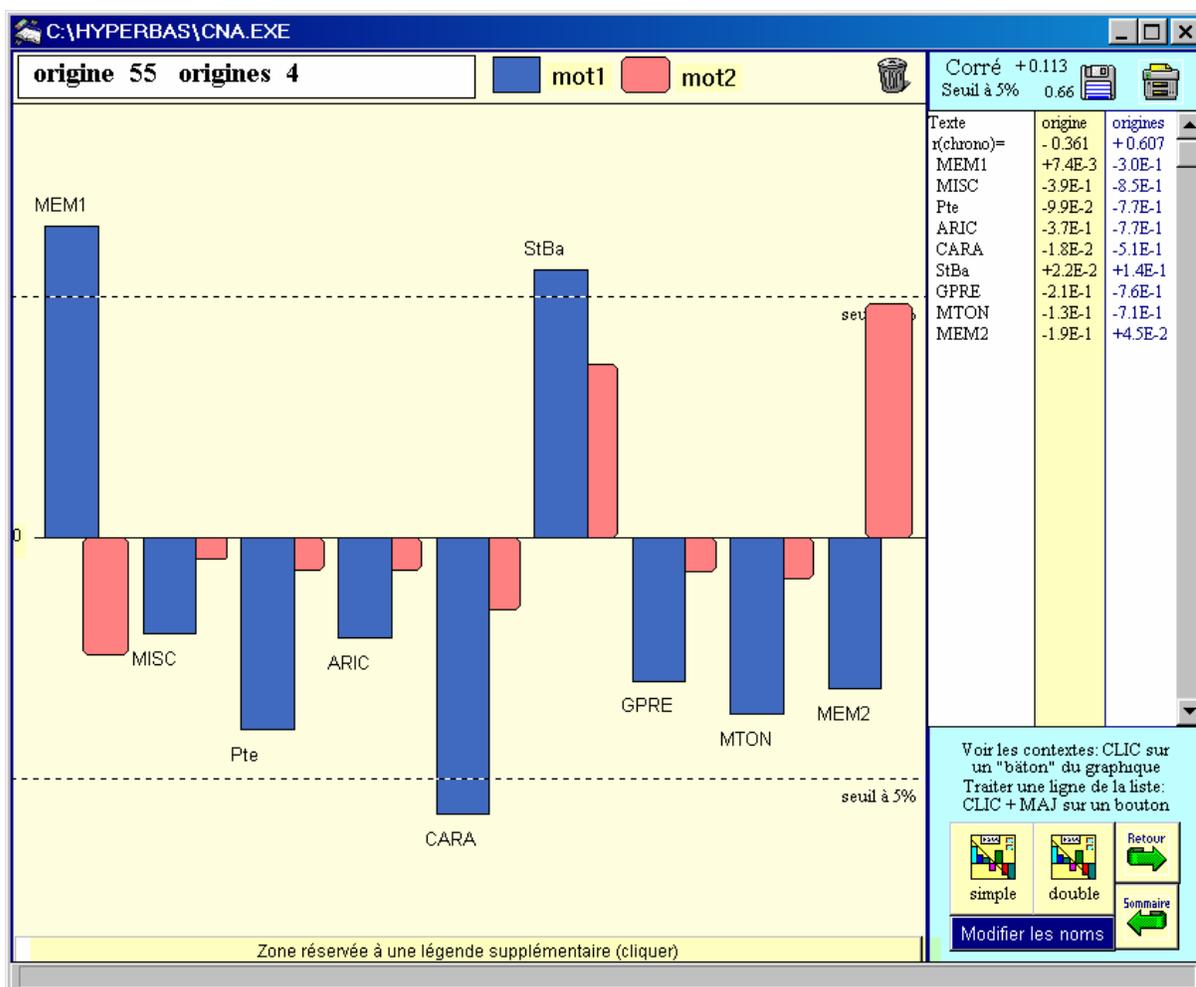


Figure 6. Distribution conjointe des mot « origine » et « origines »

Le graphique ci-dessus (figure 6) présente l'évolution du terme « origine », doublé de son pluriel « origines » : on retrouve bien les deux pics significatifs en 1881, lors de la première convention et en 1908, au début du nouveau siècle. Les autres termes, comme héros, saint, saints, Marie, etc. présentent des courbes similaires.

7. Résultats de la recherche.

7.1 La « vieille France » : représentations d'une France de l'Ancien Régime.

Notre recherche sur HYPERBASE nous a donc permis de dégager plusieurs pistes de travail et de les vérifier : nous avons pu démontrer que la France n'est présente dans les Conventions Nationales que comme une France de l'Ancien Régime, c'est-à-dire une France à laquelle peuvent se référer les Acadiens. En effet, après la Révolution de 1789, la « mère-patrie » change de visage, bouleverse le rythme de ses fêtes, vote ses lois, modifie ses comptes (poids et mesures compris), imposant une éducation nationale et laïque, réécrivant jusqu'au calendrier. De l'autre côté de l'Atlantique, la communauté

acadienne perd pied devant cette succession de bouleversements, accrue encore par l'instabilité politique constante.

Les Acadiens ne connaissent donc plus la France contemporaine, elle ne présente plus le visage de leur culture d'origine, elle n'a donc aucune utilité dans les Conventions Nationales.

7.2 La France : modèle théorique d'éducation et de piété.

Les deux axes majeurs de notre enquête concernaient l'éducation et la religion. HYPERBASE a permis de démontrer que la France est d'abord le symbole d'une culture et d'une langue distinctes, perçues comme supérieures aux autres, ces derniers étant qualifiés de « barbares ». On retrouve une partition commune aux narrations mythiques, où l'univers est séparé en deux cercles concentriques, au centre, la société (« nous ») définie, à l'extérieur, le chaos, l'inquiète étrangeté des autres (ELIADE 65 ; ELIADE 78 ; CAILLOIS 50).

Dans les discours, la France est représentée comme étant conquérante, civilisatrice, plus avancée que les autres nations. Les Acadiens en déduisent donc leur propre suprématie et justifient ainsi la fondation d'une colonie qui apporte la civilisation en terre étrangère. Ils sont les descendants d'un peuple exceptionnel (les êtres surnaturels de Mircea Eliade !).

De la même façon, la France est décrite comme la « fille aînée de l'Eglise », affirmant ainsi sa place prédominante non seulement au niveau politique et social, mais encore spirituel, sacré. Par la figure mariale, les Acadiens assurent à leur tour leur position privilégiée et leur origine sacrée, irréfutable.

7.3 La France : pilier mythique de la fondation collective acadienne.

Finalement, les orateurs utilisent les références à la France, non pas pour établir ou rétablir un quelconque lien réel avec leurs contemporains européens, mais uniquement en tant que celles-ci permettent de renforcer l'image que la société acadienne a d'elle-même, après un siècle d'isolement. Par le processus de mythification de la France – démarche qui retient systématiquement l'aspect catholique et monarchique (instaurant une autorité de droit divin), redoublant ainsi la justification d'une origine sacrée – l'Acadie retrouve un sens, une transcendance, un devenir.

De ce point de vue, on peut considérer les rassemblements des Conventions Nationales acadiennes comme de grands rituels religieux (les congrès ne commencent-ils pas par la messe ?) où la population acadienne fait l'expérience de sa légitimité comme société ayant une culture et un imaginaire particuliers et reconnus.

Références

Corpus des Conventions Nationales Acadiennes 1881-1937 (CNA) sur HYPERBASE, collecté, transcrit et corrigé par RICHARD, Chantal, et LAPARRA, Manon, Laboratoire d'Analyses de Données Textuelles (LADT), Université de Moncton, N-B, Canada.

[CAILLOIS 50] CAILLOIS Roger, *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, 1950

[ELIADE 63] ELIADE Mircea, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, 1963

[ELIADE 65] ELIADE Mircea, *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard, 1965

[ELIADE 69] ELIADE Mircea, *Le mythe de l'éternel retour*, Paris, Gallimard, 1969

[ELIADE 78] ELIADE Mircea et ROCQUET, Claude-Henri, *L'épreuve du labyrinthe*, Paris, Belfond, 1978

[LAPARRA 02] LAPARRA Manon, *Francophonies d'Amérique*, 2002.

[MAILLET 81] MAILLET Antonine, *Cent ans dans les bois*, Montréal, Léméac, 1981

[ROBIDOUX 07] ROBIDOUX, Ferdinand J., *Conventions nationales des Acadiens*, vol. 1, Shédiac, Imprimerie du Moniteur Acadien, 1907